



Actualités ASN – 2^e semestre 2018

7 décembre 2018

Division de Caen
de l'Autorité de sûreté nucléaire





2^{ème} semestre 2018 Inspections de l'ASN

2 inspections réalisées sur le site de BRENNILIS en 2018 :

- **Une inspection annoncée « gestion des déchets » réalisée les 13 et 14 mars 2018 (présentée en réunion CLI de juillet) :**
 - La gestion des déchets est globalement satisfaisante à l'échelle de l'établissement
 - L'exploitant devra mieux définir les modalités de gestion des déchets dans l'enceinte réacteur (ER), notamment pour ce qui concerne l'exploitation des zones d'entreposage situées dans l'ER (durées d'entreposage, etc.)

- **Une inspection réalisée le 2 août 2018 visant à contrôler l'avancement des chantiers de démantèlement (STE, ER) :**
 - Etat d'avancement du chantier de la STE
 - Gestion perfectible de la gestion des déchets dans l'enceinte réacteur
 - Problématique radon sur le chantier d'assainissement des terres sous STE



Suites de l'inspection de mars 2018 (gestion des déchets)

- **Suite à l'inspection, l'exploitant a :**
 - établi de nouvelles consignes d'exploitation des zones d'entreposage de déchets présentes dans l'enceinte réacteur
 - intégré ces consignes dans la nouvelle version de l'étude déchets et les règles générales d'exploitation en cours d'instruction par l'ASN
 - réalisé l'essai périodique annuel concernant l'intégrité des protections biologiques en place dans les zones d'entreposage des déchets situées dans l'enceinte réacteur
 - revu l'imprimé permettant de réaliser l'essai périodique précité pour le rendre plus opérationnel.

- **Du point de vue de l'ASN, la réponse apportée par l'exploitant au courrier de suite de l'inspection est satisfaisante.**



2^e semestre 2018

Événements significatifs

- **1 ESS (événement significatif pour la sûreté) niveau 0 (INES)** a été déclaré le 7 septembre 2018 concernant l'absence de réalisation de contrôles périodiques (semestriels) visuels requis au titre des règles générales d'exploitation sur les colis de déchets TFA entreposés dans les conteneurs des zones d'entreposage des déchets TFA (IDT et aire extérieure) :
 - La détection de l'ESS a été faite par la filière indépendante de sûreté du site
 - Les causes sont d'ordre matériel (fichier de suivi de l'entreposage des conteneurs et gamme non ergonomiques) et organisationnel (méthodes de renseignement des gammes).
 - Plusieurs actions correctives mises en place pour une meilleure maîtrise des entreposages de conteneurs dans l'IDT (amélioration du fichier de suivi des conteneurs, re-sensibilisation à la sûreté).

- **Du point de vue de l'ASN, l'analyse faite par l'exploitant à la suite de l'événement et la définition des actions correctives correspondantes sont satisfaisantes.**



2^e semestre 2018

Événements significatifs

- **Suite de l'événement de février 2017 (fuite d'eau contaminée en bout de tuyauterie dans l'enceinte réacteur) :**
 - Travaux réalisés en juillet 2018 pour mettre en place un système de collecte des égouttures en sortie de tuyauterie > suivi par l'ASN du passage du dossier en comité ALARA
 - Nouveaux travaux à prévoir pour gérer la présence de chiffons et bouchons dans la canalisation
 - Les investigations se poursuivent pour identifier l'origine de la fuite
 - L'ASN suit les engagements pris par l'exploitant vis-à-vis de cet événement

- **Attente d'un nouveau CRES consolidé et mis à jour avant la fin de l'année 2018**



2^{ème} semestre 2018

Autorisations et procédures

L'ASN poursuit l'instruction des dossiers suivants :

- **le dossier de démantèlement complet** reçu en juillet 2018
- la demande d'arrêt du rabattement de la nappe phréatique sous la STE
- l'approbation de l'étude déchets prenant en compte la décision déchets de l'ASN
- la révision des RGE concernant la gestion des déchets
- le déclassement de la zone 47 et du hangar à déchets
- le dossier d'orientation du réexamen (DOR) permettant de préparer le réexamen de sûreté du site de Brennilis
- le dossier concernant la réalisation de prélèvements dans le BR



Zoom sur la procédure d'instruction d'un dossier de démantèlement complet

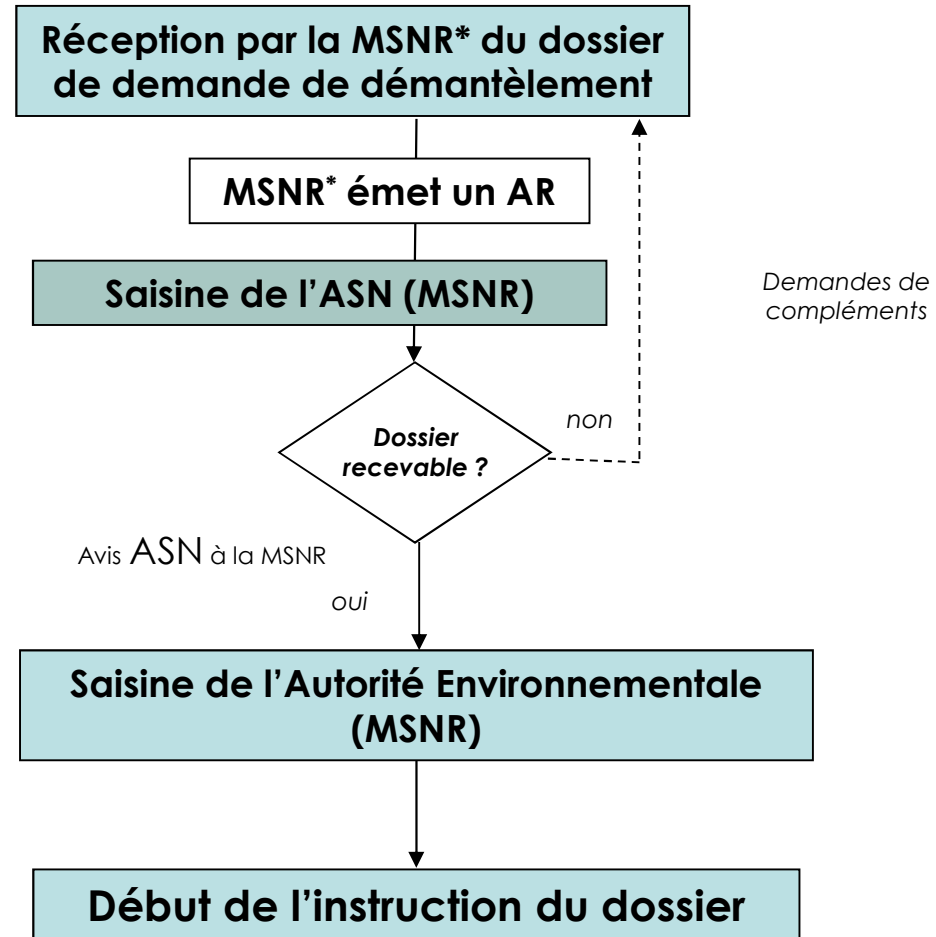




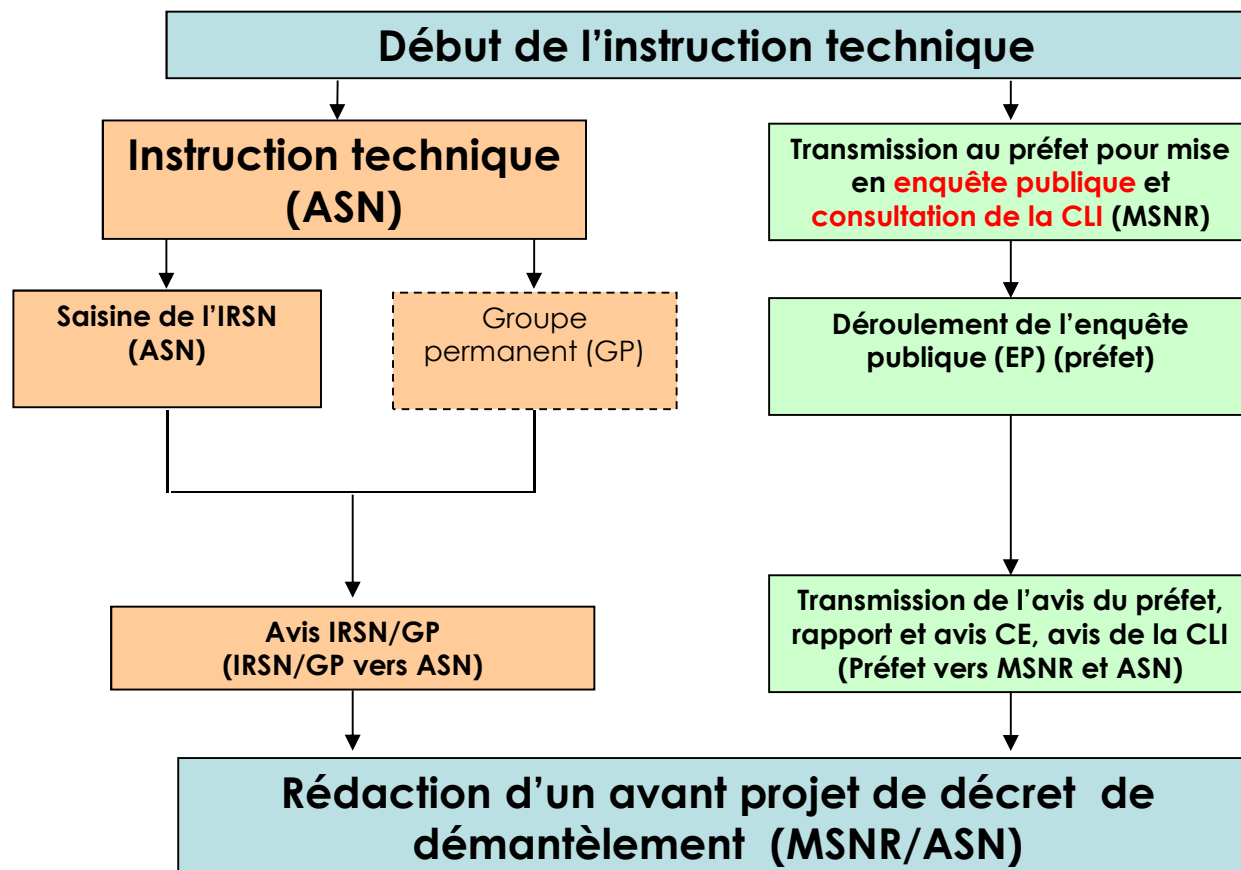
Instruction d'un dossier de Démantèlement complet (1/3)



***MSNR = Mission Sûreté Nucléaire et Radioprotection**

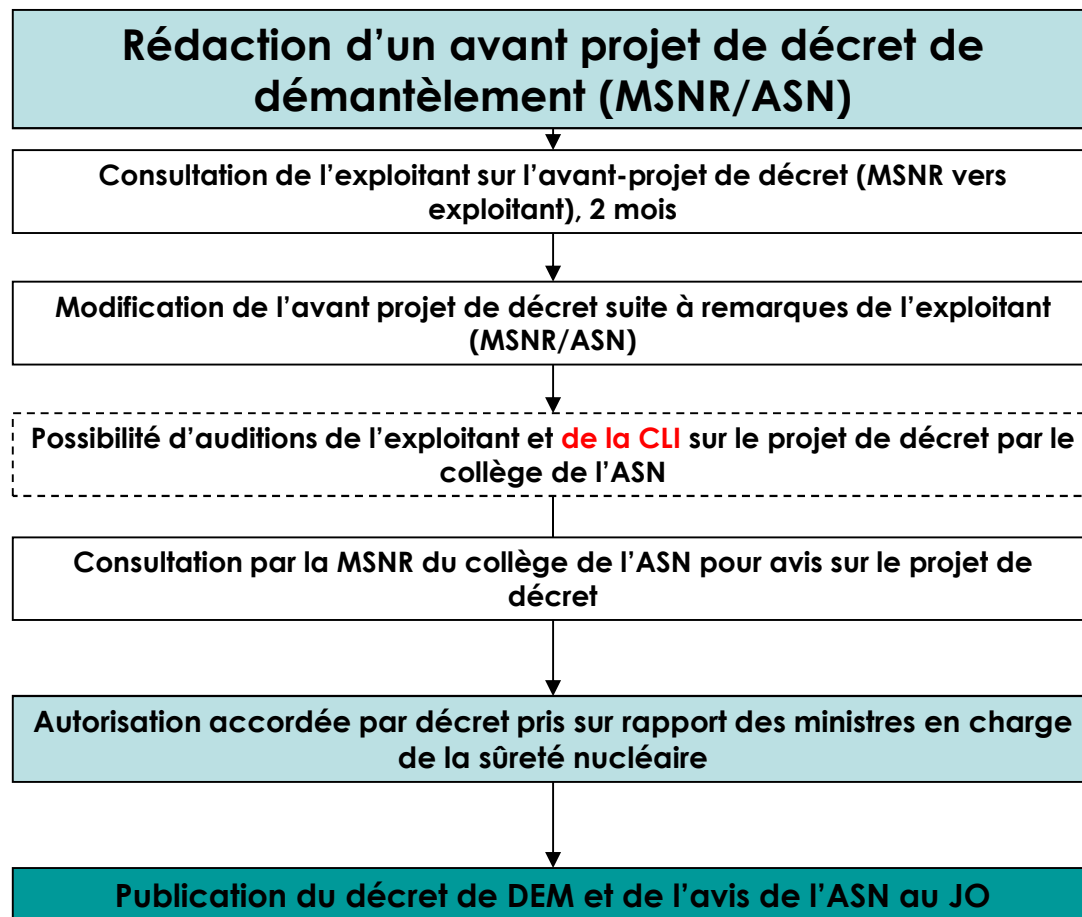


Instruction d'un dossier de Démantèlement complet (2/3)





Instruction d'un dossier de Démantèlement complet (3/3)





2^{ème} semestre 2018

Les chantiers en cours

- **STE** : l'exploitant a finalisé l'excavation des terres sous STE après avoir obtenu une approbation de son plan de gestion des terres en 2018.
 - > *L'ASN attend le résultat d'analyse des prélèvements réalisés en fond de fouille par EDF en octobre 2018.*
- Le **repli du chantier des échangeurs** a été terminé en 2018.
 - > *EDF a transmis fin novembre la note de REX rédigée 6 mois après la fin du chantier (prescription du décret de démantèlement partiel)*
- **Prélèvements BR** : sécurisation, désamiantage et aménagements préalables aux prélèvements dans le BR > réalisation fin 2018.
- du BR > fin 2018 **Réfection sous-sol de l'IDT** suite aux infiltrations qui y ont été constatées
 - > *Chantier réalisé fin 2018.*



Perspectives pour 2019

- **Contrôles de l'atteinte des objectifs d'assainissement** des terres sous la STE
- **Fin des travaux prévus dans le décret de démantèlement partiel** (2011 modifié pour prolonger l'échéance)
- **Instruction des dossiers à enjeux :**
 - Démantèlement complet
 - Demande accord préalable à la réalisation des opérations de prélèvement dans le BR (travaux prévus en 2019)
- **Instruction des articles 26 en cours :**
 - Arrêt rabattement nappe phréatique sous STE
 - Déclassement des zones (zone 47 et hangar à déchets).
 - RGE déchets et étude déchets

